

SAMMLUNG

VON

HANDELSBERICHTEN SCHWEIZ. KONSULATE

ÜBER DAS

JAHR 1897.



SEPARATABDRUCK AUS DEM SCHWEIZ. HANDELSAMTSBLATT
JAHRGANG 1898.



RECUEIL

DE

RAPPORTS COMMERCIAUX DE CONSULATS SUISSES

SUR

L'ANNÉE 1897



TIRAGE A PART DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE
ANNÉE 1898



BERN.

BUCHDRUCKEREI JENT & CO.
1899.

Dodis



Inhaltsverzeichnis ⌘ Table des matières



Bericht des Konsulats in — Rapport du consulat à

	Seite		Page
Antwerpen	112	Anvers	112
Bordeaux	102	Bordeaux	102
Bremen	80	Brême	80
Budapest	83	Bucharest	25
Bukarest	25	Buda-Pesth	83
Christiania	107	Christiania	107
Florenz	65	Florence	65
Galatz	7	Galatz	7
Lissabon	4	Lisbonne	4
Livorno	75	Livourne	75
Manila	15	Manille	15
Montreal (Kanada)	69	Montréal (Canada)	69
Patras	18	Patras	18
Philadelphia	117	Philadelphie	117
Portland (Oregon)	3	Portland (Orégon)	3
Porto	1	Porto	1
Riga	105	Riga	105
Traiguén (Chile)	100	Traiguén (Chili)	100
Yokohama 33, 88, 115,	119	Yokohama 33, 88, 115,	119



XIX.

Anvers.

Rapport du consul, M. Daniel Steinmann-Haghe.

Août 1898.

Situation générale. L'année de 1897 ne figurera pas dans les annales financières parmi celles qui laissent un mauvais souvenir, mais elle ne pourra toutefois évoquer l'idée d'un grand et fécond mouvement sur notre marché. Contrastant avec le premier semestre, la seconde partie de l'année a été caractérisée par une tendance progressive au renchérissement de l'argent, résultat de l'insuffisance des récoltes dans une grande partie de l'Europe. On commençait à redouter les suites d'une excessive exportation d'or. C'était une nouvelle cause d'arrêt pour les affaires.

L'état belge n'a fait aucun appel au crédit, mais il a préparé la voie à un vaste emprunt qui ne sera pas moins de 300 millions, en effectuant le rachat de plusieurs lignes de chemin de fer exploitées par des compagnies. Par cette opération, l'activité nationale pourra recevoir une nouvelle impulsion, grâce à l'unification du tarif et de l'exploitation. La dette nouvelle trouvant sa contrevalet dans les lignes rachetées, ne constituera pas une charge pour le pays.

Des émissions importantes d'emprunts à prime se sont succédées pendant cet exercice. Il y avait d'abord l'emprunt de la société des installations maritimes de Bruxelles, suivi par les conversions des lots de Schaerbeek et de Liège. Ces obligations ont pour clientèle principale la petite épargne, qui y trouve un stimulant à l'économie, en même temps que la sécurité et le repos.

Par suite du chemin de fer en construction au Congo, qui avant même d'atteindre son point terminus a accusé des recettes dépassant toutes les espérances, les prix des obligations de ce pays sont devenus plus stables.

L'Amérique du Sud a toujours joué un grand rôle sur le marché d'Anvers. Aucune nouvelle de ces républiques jeunes et remuantes ne peut nous laisser indifférents. Au premier plan apparaît la République Argentine, notre grande débitrice, dont les défaillances passées ont fait subir à notre place une mémorable épreuve. Dans le courant de 1897, une ère réparatrice s'est ouverte. Le congrès a voté la reprise anticipée du paiement intégral des intérêts en ce qui concerne les emprunts fédéraux. Ensuite, il a conclu un arrangement avec les détenteurs des obligations provinciales

de Buenos-Ayres. Quelques provinces restent en arrière, mais personne ne doute que ces derniers vestiges d'insolvabilité ne soient destinés à disparaître.

Le comité de défense des intérêts anversoises a joué un rôle important dans le courant des négociations qui ont eu lieu entre la République Dominicaine et les porteurs de la dette de celle-ci, pour l'arrangement pris dans le courant de 1897. Les porteurs de rentes de l'intérieur du Mexique sont éprouvés par la baisse grandissante de l'argent métal.

Le rapport sur le mouvement de la bourse d'Anvers ne serait pas complet, s'il ne signalait pas l'activité qui a régné dans le domaine des valeurs industrielles. L'industrie tend à se développer dans le voisinage de notre métropole commerciale; elle est stimulée par les facilités de transport que lui fournit notre fleuve si rapproché de la mer et elle trouve sur notre marché les capitaux et les facilités nécessaires pour garantir le succès d'une entreprise.

En dehors des sociétés locales, les créations belges dans les pays étrangers, surtout en Russie et dans l'Argentine, ont rencontré bon accueil sur place. Les résultats ont généralement récompensé l'initiative des souscripteurs.

Commerce avec la Suisse. Ne pouvant recevoir aucune donnée à ce sujet, j'ai le regret de ne pouvoir à présent donner des chiffres. Je crois quand même pouvoir signaler ici un accroissement sensible dans le transit des marchandises venant de la Suisse et étant destinées aux ports d'outremer et des marchandises provenant de ces derniers et destinées à la consommation en Suisse.

Taux d'escompte. Le taux a été de 3% pendant toute l'année 1897. Toutefois la tendance vers un abaissement successif du taux de l'argent qui se fait remarquer en France n'est plus aussi prononcée. Il y a même une sorte de recul qu'il faut noter. Nous voyons depuis neuf ans deux tentatives non couronnées de succès de substituer 2 1/2 % à 3 % comme minimum du taux de l'escompte. Chacun de ces essais a duré un an, mais chaque fois il a fallu revenir au 3 %, pendant que la France descendait sans secousse et sans relèvement de 3 1/2 % à 2 %. On sent la volonté de suivre la France dans cette voie, mais on sent aussi la difficulté de le faire. Ce résultat relativement négatif ne doit pas trop surprendre. On peut en chercher l'explication dans les conditions mêmes de l'émission des billets de banque dans les deux pays, en observant, en outre, qu'en dehors des banques, la circulation métallique dans les caisses du public est plus abondamment fournie en France qu'en Belgique.

	France	Belgique
	Par millions de francs	
La circulation des billets est de	3690	478
contre une encaisse composée en France de 2/3 or et 1/3 argent et en Belgique pour moitié de métal (presque tout or) en caisse et pour l'autre moitié en portefeuille étranger, de	3175	225
ce qui fait une couverture métallique de	86 %	47 %
Si à l'émission des billets on ajoute les dépôts à vue (trésor et particuliers) le passif immédiat de la banque devient	4407	574
et la couverture métallique	72 %	39 %

Il suffit de considérer la proportion de ces chiffres pour saisir pourquoi la Banque Nationale Belge est tenue à des ménagements que la Banque de France ne connaît plus. On ne peut donc prétendre en Belgique aux taux excessivement réduits qui gouvernent en France le marché de l'escompte. Mais du moins y est-on à l'abri des sursauts qui en quelques semaines modifient complètement les conditions d'un marché. Par la force même des

choses, de telles nuances s'établissent. Des deux pays bimétallistes, l'un plus approvisionné et vivant sur une circulation presque complètement métallique, a pu réduire à 2^o/_o, en attendant 1¹/₂ ^o/_o, le niveau du loyer de l'argent offert pour l'escompte du papier commercial; l'autre, moins abondamment pourvu, en est encore à considérer le taux de 3^o/_o sinon comme un minimum absolu, du moins comme un taux normal et presque constant.

Les lois et les systèmes monétaires ou bancaires valent plus ou moins suivant les conditions dans lesquelles on peut les appliquer, mais les pays réellement riches par leur sol, leur production ou leurs ressources accumulées et par la bonne harmonie de leurs finances budgétaires seront toujours, en dépit de tout système théorique, des pays à «monnaie saine».

